

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DE LA

Maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers



20 janvier 2022

1. Processus d'évaluation modulée

Les établissements partenaires dans l'offre de la maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers (MGDEF), se sont entendus sur une évaluation plus légère que les évaluations périodiques (décennales) habituelles. Cette évaluation sera réalisée en trois temps :

1. L'autoévaluation, réalisée conformément au processus habituel d'évaluation périodique de programme ;
2. L'expertise externe, selon une formule allégée ;
3. La synthèse, préparée par la DER, déposée aux doyens des trois établissements, pour adoption.

Cette évaluation modulée vise à répondre à deux exigences. La première est formulée à l'article 9.1 du protocole d'entente :

« Le présent protocole entre en vigueur pour une période initiale de trois ans à compter de la date de mise en œuvre du programme. Au terme de cette période expérimentale, une première évaluation du programme sera faite. En fonction des résultats de cette évaluation, et avec l'accord des parties, le protocole sera prolongé d'année en année par tacite reconduction, sauf si l'une des parties signifie par écrit aux autres parties, au moins six mois à l'avance, son intention de ne pas renouveler l'entente ».

La seconde est formulée dans l'avis de la Commission d'évaluation des projets de programmes (condition 9) :

« Que l'université s'engage à procéder à une première évaluation du programme à mi-chemin du cycle habituel de dix ans régissant les évaluations périodiques à l'UQ. Un exemplaire du présent Avis devra alors être fourni aux experts externes qui seront mandatés pour évaluer le programme ».

2. Mandat de la DER

En vertu du processus d'évaluation modulé adopté par les trois établissements partenaires, la synthèse sera préparée par le DER et présentée aux doyens des trois établissements, pour adoption.

La synthèse fera ressortir :

- les faits saillants :
 - de l'autoévaluation;
 - de l'avis des experts externes;
 - des avis reçus sur le rapport d'autoévaluation et sur les avis des experts externes, de la part des comités locaux de programmes et des assemblées départementales;
- les recommandations qui en découlent.

Le comité conjoint de la MGDEF a fait part de ses réactions sur les recommandations des experts externes dans une version commentée de l'avis d'expertise externe transmise à la DER.

Les comités locaux et assemblées départementales concernées par la MGDEF à l'UQO et à l'UQAT ont accepté intégralement les recommandations des experts externes.

À l'UQAM, comme il a été soulevé dans le rapport d'autoévaluation, en raison du faible nombre de professeurs impliqués dans l'offre du programme, la gestion locale se fait sans comité. Le directeur local du programme et le seul autre professeur impliqué dans le programme ont donc fait part de leur réaction dans la version commentée de l'avis d'expertise externe du Comité conjoint transmise à la DER par le comité conjoint de programme.

3. Points fort et aspects à améliorer du programme

Les points forts du programme, selon le rapport d'autoévaluation, sont :

- La pertinence des objectifs de formation ;
- Son ouverture à des candidates et candidats provenant de champs disciplinaires variés ;
- Le contenu et les modalités d'offre des activités (les experts ajoutent « la structure par bloc, l'approche multidisciplinaire et l'apprentissage par problème ») ;
- L'encadrement des étudiantes et étudiants ;
- Les équipes professorales des trois établissements partenaires ;
- Sa pertinence, particulièrement aux plans scientifique et socioéconomique ;
- Le caractère conjoint du programme.

Les aspects à améliorer, selon le rapport d'autoévaluation, sont :

- La mise à jour des objectifs et de quelques activités ;
- La gestion relative à l'offre conjoint du programme ;
- Le recrutement d'étudiantes et d'étudiants.

Les experts externes ajoutent aux aspects à améliorer :

- Les difficultés associées à l'administration d'un programme conjoint (exemples : reconnaissance des tâches, plate-forme unique entre les constituants, rencontre du comité de gestion) ;
- L'attrait du programme limité, car le soutien financier est insuffisant pour des étudiants (aucune bourse d'études et absence de rémunération des stages à long terme) ;
- Le personnel de soutien est limité, même s'il est dévoué.

4. Recommandations

Les recommandations finales tiennent compte des recommandations du rapport d'autoévaluation, de celles des experts externes, ainsi que des réactions du Comité conjoint de programme et des décanats des établissements sur ces recommandations.

	Autoévaluation	Évaluation des experts externes	Réaction des membres du Comité conjoint de programme	Réaction des établissements	Recommandations finales
	En ce qui concerne la gestion des programmes				
1	Que l'on fasse des représentations auprès de la direction des établissements pour que les programmes conjoints bénéficient d'un soutien professionnel pour les aider à la gestion de l'offre conjointe du programme.	À cette recommandation, les experts ont ajouté : « ... de l'offre conjointe du programme, à son ancrage dans le milieu et à sa promotion. »	Les membres du Comité reconnaissent que la probabilité que les établissements octroient des ressources professionnelles supplémentaires pour la MGDEF est faible dans l'état actuel du volume d'inscriptions. Le programme compte déjà une ressource administrative à mi-temps.	Les établissements sont du même avis que les membres du comité conjoint (CC). Les besoins en ressources professionnelles pourraient cependant être réévalués si le volume d'inscription dans le programme le justifie.	Que les établissements évaluent régulièrement les besoins en ressources professionnelles du programme, à la lumière du volume d'inscriptions.
2	Que des ressources budgétaires et professionnelles soient allouées pour faire connaître le programme dans le cadre d'une campagne publicitaire ou sur les réseaux sociaux.	Les experts ajoutent : <i>Il faudrait travailler sur une stratégie complète de marketing incluant : un message plus vendeur sur la compétence particulière des diplômés, un contact plus direct avec les employeurs des types d'emploi ciblés, un cursus mieux ciblé et adapté aux besoins et préoccupations du milieu, un positionnement stratégique mieux défini par rapport à l'offre existante, etc.</i>	Le Comité conjoint de programme a déjà commencé à travailler sur cet aspect, mais considère que les établissements devraient y consacrer plus de ressources.	Les établissements nuancent la recommandation du rapport d'autoévaluation.	Que l'on évalue la possibilité de consacrer des ressources additionnelles pour faire connaître le programme dans le cadre d'une campagne publicitaire ou sur les réseaux sociaux.

	Autoévaluation	Évaluation des experts externes	Réaction des membres du Comité conjoint de programme	Réaction des établissements	Recommandations finales
3		<i>Que les responsables du programme maintiennent, voire augmentent le nombre de rencontres annuelles des membres d'équipe du programme et les étudiants.</i>	Les membres du Comité conjoint de programme estiment qu'il serait difficile d'augmenter le nombre d'activités réunissant l'ensemble des étudiant·es et des professeur·es.	Les établissements endossent la position du CC et modifient la recommandation des experts en conséquence.	Que les rencontres annuelles des étudiant·es et de l'ensemble des membres de l'équipe professorale soient maintenues.
4		<i>Que l'administration facilite la reconnaissance des tâches des professeurs entre les universités (team-teaching).</i>	Les membres du Comité conjoint sont d'accord avec cette recommandation et soulignent que des discussions sont en cours avec la direction de l'UQ pour trouver une solution à ce problème.	S.o.	Que l'on poursuive les efforts pour que la tâche des professeur·es soit reconnue lors d'activités en « team teaching ».
5		<i>Que des mesures particulières sont consenties afin d'augmenter la présence des femmes dans le corps enseignement.</i>	Le Comité conjoint n'a pas vraiment de pouvoir quant à la présence de femmes au sein de l'équipe professorale des établissements.	Les établissements souhaitent que l'on conserve une recommandation relativement à la présence de professeures, puisqu'elle est en lien avec les réflexions et pratiques sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) dans les établissements.	Que les comités locaux fassent part de cette recommandation des experts externes à leur assemblée départementale respective et à toutes autres instances pertinentes au sein de leur établissement.
En ce qui concerne les objectifs du programme					
6	Que l'on revoit les objectifs du programme afin de les actualiser aux enjeux actuels.	Les experts ont ajouté : « ... aux enjeux actuels et mieux les ancrer dans le milieu, en visant par exemple des emplois cibles et leurs compétences identifiées par l'enquête ».	Le CC est en accord avec cette recommandation.	S.o.	Que l'on revoit les objectifs du programme afin de les actualiser face aux enjeux actuels et mieux les ancrer dans le milieu, en visant par exemple des emplois cibles et leurs compétences identifiées par l'enquête.
7	Que l'on parle de la formation de « professionnels qualifiés » plutôt que « très qualifiés »	Les experts ont repris cette recommandation.	Le CC est en accord avec cette recommandation.	S.o.	Que l'on parle de la formation de « professionnels qualifiés » plutôt que « très qualifiés ».
8	Que l'on fasse mieux valoir le caractère multidisciplinaire de la formation	Les experts ont repris cette recommandation.	Le CC est en accord avec cette recommandation.	S.o.	Que l'on fasse mieux valoir le caractère multidisciplinaire de la formation.

	Autoévaluation	Évaluation des experts externes	Réaction des membres du Comité conjoint de programme	Réaction des établissements	Recommandations finales
9	Que l'on ajoute aux objectifs, la capacité des diplômées et diplômés de travailler avec des gens de différents milieux, d'intégrer différents discours.	Les experts ont repris cette recommandation.	Le CC est en accord avec cette recommandation.	S.o.	Que l'on ajoute aux objectifs, la capacité des diplômées et diplômés de travailler avec des gens de différents milieux, d'intégrer différents discours.
10	Que l'on reconnaisse explicitement les objectifs reliés à l'acquisition d'habiletés professionnelles reliées au savoir-être.	Les experts ont repris cette recommandation.	Le CC est en accord avec cette recommandation	S.o.	Que l'on reconnaisse explicitement les objectifs reliés à l'acquisition d'habiletés professionnelles reliées au savoir-être.
11	Que l'on profite de la révision des objectifs pour s'interroger sur le nom du programme.	Les experts ont repris cette recommandation.	Le CC est en accord avec cette recommandation	S.o.	Que l'on profite de la révision des objectifs pour s'interroger sur le nom du programme.
12		<i>Qu'une enquête sur le marché du travail pour les finissants dans le domaine soit réalisée, (afin) d'explorer les besoins à court, moyen et long terme.</i>	Le CC est en accord avec cette recommandation.	Des précisions sont apportées à la recommandation.	Qu'une enquête sur le marché du travail soit effectuée afin de connaître les débouchés possibles pour les diplômé-es, et explorer les besoins du marché du travail à court, moyen et long terme.
13		<i>Maintenir un registre plus rigoureux des postes occupés par les finissants.</i>	Le CC est en accord avec cette recommandation.	Une précision est apportée à la recommandation.	Que l'on maintienne un registre plus rigoureux des postes occupés par les diplômé-es.
En ce qui concerne les conditions d'admission du programme					
14	Que l'on explique mieux, dans les conditions d'admission, pour quelles raisons une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.	Les experts ont repris cette recommandation.	Le CC est en accord avec cette recommandation.	S.o.	Que l'on explique mieux, dans les conditions d'admission, pour quelles raisons une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.
15	Que l'on nomme explicitement les sciences économiques dans conditions d'admission.	Les experts ont repris cette recommandation.	Le CC est en accord avec cette recommandation.	Une précision est apportée à la recommandation.	Que les sciences économiques soient présentées explicitement comme étant un domaine d'études de premier cycle permettant d'être admis au programme.

	Autoévaluation	Évaluation des experts externes	Réaction des membres du Comité conjoint de programme	Réaction des établissements	Recommandations finales
16	<p>Que la liste des cours préalables à l'inscription dans le programme soit proposée aux candidates et candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui n'ont jamais suivi de cours en sciences sociales ; • qui n'ont jamais suivie du cours en science de l'économie ; • qui n'ont jamais suivi de cours en sciences biologiques ; • dont la connaissance de l'anglais est insuffisante. 	<p><i>Que les conditions d'admission ne soient pas alourdies par l'ajout des cours préalables que devraient suivre les candidats (cours en sciences sociales; cours en science de l'économie; cours en sciences biologiques), cependant la préparation de capsule pourrait combler certaines connaissances.</i></p>	<p>Le CC estime que cette recommandation des experts est intéressante, mais difficilement réalisable en raison de la grande variété des besoins de mise à niveau des étudiant-es venant de disciplines variées. Pour cette raison, on retiendra la recommandation du comité d'autoévaluation.</p>	<p>Les établissements sont d'accord avec les arguments du comité conjoint. On retiendra donc la recommandation du rapport d'autoévaluation.</p>	<p>Que la liste des cours préalables à l'inscription dans le programme soit proposée aux candidates et candidats:</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui n'ont jamais suivi de cours en sciences sociales; • qui n'ont jamais suivie du cours en science de l'économie; • qui n'ont jamais suivi de cours en sciences biologiques; • dont la connaissance de l'anglais est insuffisante.
17		<p><i>Que le contingentement soit maintenu, mais l'augmenter de 15 étudiants à 18 étudiants.</i></p>	<p>Le CC est d'accord avec cette recommandation.</p>	S.o.	<p>Que le contingentement soit maintenu, mais augmenté de 15 étudiants à 18 étudiants.</p>
		<p><i>Que le démarchage se poursuive auprès du Ministère pour qu'un étudiant international ait la même valeur \$\$\$\$ que québécois (50% des finissants internationaux se placent au Québec).</i></p>	<p>Le CC n'a pas commenté cette recommandation des experts externes. Considérant qu'une telle démarche n'est pas la responsabilité de la direction du programme, cette recommandation ne sera pas retenue.</p>	S.o.	S.o.
En ce qui concerne la structure du programme					
18	<p>Que le cours « consolidation 1 » soit déplacé au premier trimestre et que le titre du cours soit changé.</p>	<p>Les experts ont repris cette recommandation.</p>	<p>Le CC est d'accord avec cette recommandation.</p>	S.o.	<p>Que le cours « consolidation 1 » soit déplacé au premier trimestre et que le titre du cours soit changé.</p>

	Autoévaluation	Évaluation des experts externes	Réaction des membres du Comité conjoint de programme	Réaction des établissements	Recommandations finales
19		<i>Que les titres, les contenus des cours (et) la chronoséquence des cours soient révisés pour être plus clairs, plus documentés et mieux intégrés dans un plan de formation des tâches cibles au détail de contenu et d'approche pédagogique en passant par les compétences.</i>	Le CC est d'accord avec cette recommandation.	Les établissements recommandent de simplifier la recommandation.	Que les titres, les contenus et la chronoséquence des cours soient révisés afin de tenir compte d'une approche-programme par compétence.
En ce qui concerne les activités du programme					
20	Que l'on développe, sur le site internet de la maîtrise, une section spécialement pour les employeurs qui souhaiteraient offrir des stages aux étudiant-es de la maîtrise.	Les experts ont repris cette recommandation.	Le CC est d'accord avec cette recommandation.	Les établissements sont d'accord avec cette recommandation. On comprend qu'il s'agit de mettre, sur le site de la MGDEF et non sur le site des établissements partenaires, des informations pour les employeurs.	Que l'on développe, sur le site internet de la maîtrise, une section spécialement pour les employeurs qui souhaiteraient offrir des stages aux étudiant-es de la maîtrise.
21	Que l'on continue les efforts pour offrir des stages rémunérés.	Note : les experts externes n'ont pas repris cette recommandation, mais on écrit dans leur rapport : « <i>il faut assurer un soutien financier lors des stages à moyen et à long terme</i> ».	Le CC n'a pas commenté de façon explicite cette remarque des experts externes. Considérant que la direction du programme est consciente de l'importance d'assurer le soutien financier des étudiant-es, par des stages rémunérés ou autrement, on retiendra la recommandation du rapport d'autoévaluation.	S.o.	Que l'on continue les efforts pour offrir des stages rémunérés.

	Autoévaluation	Évaluation des experts externes	Réaction des membres du Comité conjoint de programme	Réaction des établissements	Recommandations finales
22	Que l'on offre aux étudiant-es la possibilité de faire des stages à l'extérieur du Québec ou du Canada.	Les experts ont repris cette recommandation.	Les étudiant-es de la MGDEF ont déjà cette possibilité. La direction de la MGDEF n'entend cependant pas être « proactive » à ce chapitre ; les étudiant-es intéressés devront eux-mêmes identifier leurs lieux de stage.	Les établissements sont d'accord avec la recommandation du Comité d'autoévaluation, avec les bémols apportés par le Comité conjoint. On souhaite quand même informer les étudiant-es qui choisiront de faire leur stage à l'extérieur du Québec et du Canada qu'ils bénéficieront des services des établissements.	Que l'on informe systématiquement les étudiant-es qu'ils ont la possibilité de faire des stages à l'extérieur du Québec ou du Canada, à condition qu'ils soient autonomes dans leurs démarches pour se trouver un stage. Néanmoins, ces étudiant-es pourront bénéficier des services habituellement offerts lors de stages à l'étranger.
23	Que l'on organise, de façon systématique, des activités de rencontre avec les gens du milieu professionnel.	Les experts ont repris cette recommandation.	Selon le CC, cela est maintenant fait dans le cadre des rencontres en présentiel.	Bien que de telles rencontres soient maintenant organisées, les établissements suggèrent de reprendre et modifier la recommandation des experts externes pour assurer la pérennité de ces rencontres.	Que l'on maintienne, de façon systématique, des activités de rencontre avec les gens du milieu professionnel.
24	Que l'on modifie la description des cours de « Intégration et mobilisation contextualisée des savoirs » 1 et 2 afin qu'elle soit plus en accord avec les principes de l'apprentissage par projets (APProj.).	Les experts ont repris cette recommandation.	Le CC est en accord avec cette recommandation.	S.o.	Que l'on modifie la description des cours de « Intégration et mobilisation contextualisée des savoirs » 1 et 2 afin qu'elle soit plus en accord avec les principes de l'apprentissage par projets (APProj.)
25	Que l'on réfléchisse à l'opportunité de modifier le titre du cours « Plan de gestion écosystémique de la forêt » afin de mieux rendre compte de son contenu.	Les experts ont repris cette recommandation.	Le CC est en accord avec cette recommandation.	S.o.	Que l'on réfléchisse à l'opportunité de modifier le titre du cours « Plan de gestion écosystémique de la forêt » afin de mieux rendre compte de son contenu.

	Autoévaluation	Évaluation des experts externes	Réaction des membres du Comité conjoint de programme	Réaction des établissements	Recommandations finales
26	Que l'on précise les attentes pour le cours « projet de synthèse » et que l'on fournisse aux étudiant·es des exemples de solutions pouvant être proposées à différentes situations problématiques.	Les experts ont détaillé la recommandation de la façon suivante (italique) : que l'on précise les attentes pour le cours « projet de synthèse », <i>qu'il soit davantage axé sur les pistes de solution que sur la revue de littérature</i> et que l'on fournisse aux étudiant·es des exemples de solutions pouvant être proposées à différentes situations problématiques, <i>pouvant servir de réflexion dans leur futur travail.</i>	Le CC est d'accord avec la recommandation telle que modifiée par les experts externes.	Les établissements souhaitent que l'on précise que cette recommandation s'adresse aux deux parties du cours projet de synthèse; donc le « Projet de synthèse (problématique) » et « Projet de synthèse (solution) ».	Que l'on précise les attentes pour le cours « projet de synthèse » (problématique et solution), qu'il soit davantage axé sur les pistes de solution que sur la revue de littérature et que l'on fournisse aux étudiant·es des exemples de solutions pouvant être proposées à différentes situations problématiques, pouvant servir de réflexion dans leur futur travail.
27		<i>Que l'UQAM soit plus impliquée notamment en incorporant dans le programme MGDEF, la foresterie urbaine et une plus grande place aux sciences humaines (sociologie, psychologie, anthropologie).</i>	Le Comité conjoint est d'accord et souligne que des démarches sont déjà en cours.	S.o.	Que l'UQAM soit plus impliquée notamment en incorporant dans le programme MGDEF, la foresterie urbaine et une plus grande place aux sciences humaines (sociologie, psychologie, anthropologie)
28		<i>Que l'option de modifier l'approche pédagogique soit considérée en partie dans les premiers mois pour favoriser la mise à niveau des étudiants, pour une meilleure efficacité (...).</i>	Le CC juge cette recommandation intéressante. Une formule mixte pourrait être adoptée, c'est-à-dire, enseignement magistral la première semaine et apprentissage par problème par la suite.	S.o.	Que l'on évalue la possibilité de modifier l'approche pédagogique, au début du programme, pour favoriser la mise à niveau des étudiant·es.
29		<i>Que les titres et les descriptions des cours (soient) révisés et actualisés.</i>	Le CC est d'accord avec cette recommandation.	S.o.	Que les titres et les descriptions des cours soient révisés et actualisés.
30		<i>Que les descriptions des cours soient plus élaborées et explicites, particulièrement les ProSit.</i>	Le CC est d'accord avec cette recommandation.	S.o.	Que les descriptions des cours soient plus élaborées et explicites, particulièrement les ProSit.

	Autoévaluation	Évaluation des experts externes	Réaction des membres du Comité conjoint de programme	Réaction des établissements	Recommandations finales
31		<i>Que les contenus de cours incluent plus de problématiques actuelles du territoire, comme la fermeture ou non des chemins, l'intensification de l'aménagement, les conflits d'usage, les projets pilotes de gouvernance, l'implication de la forêt privée.</i>	Selon le CC, plusieurs des sujets énumérés par les experts externes sont déjà abordés dans les cours, via les ProSit, sauf en ce qui concerne la forêt privée.	Les établissements modifient la recommandation des experts externes pour tenir compte du commentaire du CC.	Que l'on actualise les ProSit afin de couvrir le mieux possible les problématiques actuelles et les sujets d'actualité, dont ce qui touche la forêt privée.
		<i>Que les sujets d'actualité touchant la gestion des écosystèmes forestiers soient plus intégrés, comme - foresterie urbaine; naturalité, nouveaux types d'aires protégées, événements catastrophiques (feux, insectes, maladie, changement climatique), gestion du carbone et autres polluants atmosphériques.</i>	Comme pour la recommandation précédente, le CC estime que plusieurs des sujets énumérés par les experts externes sont déjà abordés dans les cours, via les ProSit, sauf en ce qui concerne la forêt privée.	S.o.	S.o.
		<i>Que la production d'outils pédagogiques soit poursuivie pour favoriser la mise à niveau ou l'approfondissement des contenus.: création des capsules vidéo thématiques.</i>	Encore une fois, le CC estime que cette recommandation est difficilement réalisable en raison de la grande variété des besoins de mise à niveau des étudiant-es venant de disciplines variées.	S.o.	S.o.
En ce qui concerne les mesures générales de soutien et d'encadrement					
32	Que l'on institue, à la fin de chaque trimestre d'automne, une rencontre des membres de l'équipe professorale et des étudiant-es de première année afin de faire le bilan de leur premier trimestre dans le programme.	Les experts ont repris cette recommandation.	Selon le CC, cette activité a lieu au printemps de chaque année, et on n'estime pas qu'il soit nécessaire de faire plus d'une rencontre par année.	Les établissements soulignent que la recommandation du comité d'autoévaluation n'était pas de tenir une rencontre équivalente à la rencontre annuelle printanière. L'objectif de la rencontre d'automne serait d'assurer la communication entre les professeur-es impliqués dans l'offre de cours au premier trimestre et les autres membres du corps	Que l'on institue, à la fin de chaque trimestre d'automne, une rencontre des membres de l'équipe professorale et des étudiant-es de première année afin de faire le bilan de leur premier trimestre dans le programme.

	Autoévaluation	Évaluation des experts externes	Réaction des membres du Comité conjoint de programme	Réaction des établissements	Recommandations finales
				<p>professorales. On écrit dans le rapport d'autoévaluation : « <i>la communication au sein de l'équipe professorale est donc très importante. La personne responsable d'un cours doit informer la personne responsable du cours suivant de son « impression sur la cohorte » et des difficultés que peuvent vivre certaines ou certains</i> ».</p> <p>Pour cette raison, les établissements endossent la recommandation du rapport d'autoévaluation.</p>	
En ce qui concerne le soutien financier					
33	Que le programme de bourses d'admission soit reconduit et que les étudiant-es internationaux (non-citoyens canadiens ou résidents permanents) soient admissibles.	Les experts ont repris cette recommandation.	Selon le CC, des discussions ont déjà eu lieu à cet effet et il est impossible que les étudiant-es internationaux soient admissibles.	Les établissements modifient la recommandation pour tenir compte du commentaire des membres du CC.	Que le programme de bourses d'admission soit reconduit.
34	Que l'on garantisse un certain nombre de bourses d'exemption aux étudiants internationaux qui s'inscriraient au programme.	Les experts ont repris cette recommandation.	Des discussions ont déjà eu lieu à cet effet au sein du Comité de gestion du programme. Il s'agit cependant d'un sujet délicat parce qu'il s'agit d'une décision stratégique pour chaque établissement, mais qui devrait être la même pour tous, afin d'éviter les disparités entre étudiant-es. Pour cette raison, la recommandation ne sera pas retenue.	Considérant la mise en garde du Comité conjoint de programme relativement aux bourses d'exemption, les établissements considèrent qu'on devait explorer d'autres possibilités de financement des étudiant-es internationaux.	Que l'on explore les possibilités de financement pour les étudiant-es internationaux.

	Autoévaluation	Évaluation des experts externes	Réaction des membres du Comité conjoint de programme	Réaction des établissements	Recommandations finales
35	Que le programme de bourses de soutien au stage soit maintenu, voire bonifié, particulièrement pour les stages non rémunérés.	La recommandation des experts relativement aux bourses est la suivante : <i>Que le programme de bourses aux étudiants, actuellement insuffisant, soit révisé. La structure du programme ne permet aux étudiants, quoique difficilement, de travailler en parallèle de leurs études. L'agent de soutien pourrait faire le suivi des programmes de bourses offertes dans chaque université (admission, soutien durant les études et les stages);</i>	Le CC estime qu'il s'agit d'une bonne suggestion. La direction du programme devra évaluer, avec chaque établissement, comment tirer avantage des bourses déjà en place et de la possibilité d'en développer d'autres.	Les établissements constatent que la recommandation des experts, jugée pertinente par le CC, dépasse celle du rapport d'autoévaluation. On suggère donc que la recommandation finale mette en évidence l'offre de bourses de soutien aux stages non rémunérés.	Que l'on examine, avec chaque établissement, la possibilité de bonifier le programme de bourses aux étudiant-es, et particulièrement l'offre de bourses de soutien aux stages non rémunérés.
36	Que l'offre de stages rémunérés soit bonifiée.	Les experts n'ont pas repris cette recommandation. Comme on l'a écrit précédemment, ils estiment cependant que « <i>il faut assurer un soutien financier lors des stages à moyen et à long terme</i> ».	Comme on l'a écrit précédemment, le C.C. n'a pas commenté cette remarque des experts externes et pour les raisons explicitées précédemment, on retiendra la recommandation du rapport d'autoévaluation.	S.o.	Que l'offre de stages rémunérés soit bonifiée.
En ce qui concerne les ressources matérielles					
37	Que l'Université du Québec développe une plate-forme qui permettrait le partage de document et le travail collaboratif entre établissements du réseau.	Les experts ont repris cette recommandation.	Le projet de mise en place d'une telle plate-forme est en place. Les membres du CC espèrent que la MGDEF pourra rapidement en bénéficier.	S.o.	Que l'Université du Québec développe une plate-forme qui permettrait le partage de document et le travail collaboratif entre établissements du réseau.
38	De migrer la formation en SIG vers l'outil Q-GIS.	Les experts ont repris cette recommandation.	La migration est en cours.	S.o.	De migrer la formation en SIG vers l'outil Q-GIS.
En ce qui concerne les ressources professorales					
39	Que l'on s'assure qu'une professeure ou un professeur soit identifié comme responsable pour chacun des cours.	Les experts ont repris cette recommandation.	Les membres du CC n'ont pas commenté cette recommandation. On peut considérer qu'elle va de soi.	S.o.	Que l'on s'assure qu'une professeure ou un professeur soit identifié comme responsable pour chacun des cours.

	Autoévaluation	Évaluation des experts externes	Réaction des membres du Comité conjoint de programme	Réaction des établissements	Recommandations finales
40	Que chaque professeure ou professeur veille à identifier une ou un collègue pour prendre sa relève en cas d'absence.	Les experts ont repris cette recommandation.	Selon les membres du CC, une politique de co-responsabilité des cours existe déjà. La retraite de certains membres de l'équipe professorale a fait en sorte que l'exercice doit être repris.	S.o.	Que l'on mette à jour annuellement la liste des responsables et co-responsable de cours.
41	Que régulièrement, une mise à jour sur l'approche pédagogique de l'APP soit effectuée pour assurer une homogénéisation de celle-ci dans les différents cours.	Les experts ont repris cette recommandation.	Les membres du CC sont d'accord avec cette recommandation. Le sujet sera abordé lors des rencontres sur la modification du programme.	S.o.	Que régulièrement, une mise à jour sur l'approche pédagogique de l'APP soit effectuée pour assurer une homogénéisation de celle-ci dans les différents cours.
42	Qu'une meilleure équité entre les trois établissements soit obtenue avec les responsabilités de cours.	Les experts ont repris cette recommandation.	Les membres du CC sont d'accord avec cette recommandation.	Les établissements suggèrent une reformulation de la recommandation pour que l'on comprenne bien qu'il est ici question de l'enseignement des cours.	Que l'enseignement des cours soit réparti de façon plus équitable entre les trois établissements.
43		Que l'administration considère d'inclure, dans les équipes pédagogiques, des praticiens du domaine (team-teaching).	Les membres du Comité conjoint du programme estiment que les conférences de praticien·nes dans les cours et les stages en milieu de pratique font déjà un bon travail de ce côté, mais ne sont pas fermés à l'idée d'augmenter la présence de professionnel·les du milieu dans les cours.	S.o.	Que la direction du programme examine la possibilité d'impliquer des praticien·nes dans le cadre de certains cours.
En ce qui concerne le personnel de soutien					
44	Qu'une ou des ressources professionnelles assistent le Comité	Les experts n'ont pas commenté cette recommandation de façon explicite. Ils ont cependant formulé d'autres recommandations relativement au soutien de services professionnels.	Le CC n'a pas commenté cette recommandation du rapport d'autoévaluation. Considérant que, depuis la formulation de cette recommandation par le Comité d'autoévaluation, la Direction des études et de la recherche de	Les établissements partagent l'avis du CC et apportent des nuances à la recommandation du rapport d'autoévaluation.	Que l'on évalue régulièrement et que l'on s'assure de répondre aux besoins des programmes conjoints offerts au sein du réseau de l'UQ, en termes de ressources professionnelles, pour

	Autoévaluation	Évaluation des experts externes	Réaction des membres du Comité conjoint de programme	Réaction des établissements	Recommandations finales
	<p>de programme dans ses efforts pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer une plate-forme commune de partage de fichiers; • Préparer la reddition de compte entre les établissements participants; • Concevoir les opérations de marketing, de publicité et de recrutement d'étudiant-es, autant l'étranger qu'à l'international; • Développer des outils et mécanismes permettant la reconnaissance des tâches lors de coenseignement par des professeures ou professeurs d'établissements différents; • Faciliter les rencontres du comité de gestion; • Contribuer à la révision du protocole d'entente, de manière à assurer une juste répartition des obligations entre les établissements et prévoir la mise en place de mécanismes de suivis. 		<p>l'Université du Québec a procédé à l'embauche d'une ressource professionnelle pour l'aide au développement, la modification et la gestion des programmes conjoints, cette recommandation doit être nuancée.</p>		<p>l'aide au développement, la gestion et l'évaluation de ces programmes.</p>

	Autoévaluation	Évaluation des experts externes	Réaction des membres du Comité conjoint de programme	Réaction des établissements	Recommandations finales
		Que l'ajout d'un agent de soutien administratif à la gestion de l'offre conjointe du programme soit considéré comme essentiel. La personne assurera plusieurs tâches importantes : recrutement (étudiants; professeurs pour l'enseignement), assistance lors de leur formation à l'APP; suivi des professeurs qui interviennent dans le programme; etc.	Selon le CC, c'est déjà le cas. Cette recommandation n'est donc pas retenue.	S.o.	S.o.
En ce qui concerne la pertinence scientifique					
45	Qu'une validation de la pertinence scientifique des concepts véhiculés dans le programme soit effectuée chaque année, lors de la rencontre annuelle.	Les experts n'ont pas retenu cette recommandation, mais ont souligné dans leur avis l'importance des rencontres annuelles pour assurer la « révision continue des contenus de cours ».	Le C.C. n'a pas commenté directement cette recommandation du rapport d'autoévaluation.	S.o.	Qu'une validation de la pertinence scientifique des concepts véhiculés dans le programme soit effectuée chaque année, lors de la rencontre annuelle.
46	Qu'une veille scientifique soit réalisée pour assurer, lors de la prochaine mouture du programme, que les développements conceptuels dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et les perspectives scientifiques en émergence qui sont prometteuses soient intégrés rapidement au cursus de notre programme.	Les experts n'ont pas commenté cette recommandation du rapport d'autoévaluation.	Le C.C. n'a pas commenté directement cette recommandation du rapport d'autoévaluation. Le concept de veille implique un processus continu de surveillance, de collecte et de diffusion d'informations. En ce sens, la veille n'est pas le seul moyen pouvant être mis en place pour assurer la pertinence des concepts utilisés dans la prochaine mouture du programme. La recommandation doit donc être plus large.	Les établissements modifient la recommandation du rapport d'autoévaluation pour tenir compte du commentaire des membres du CC.	Que l'on s'assure, par une veille, une revue systématique de littérature ou autre, que les développements conceptuels dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et les perspectives scientifiques en émergence soient intégrés dans la prochaine mouture du programme.

En ce qui concerne la pertinence sociale					
47	De voir à présenter plus de contenu appliqué en fonction des exigences expérimentées en milieu de pratique.	Les experts n'ont pas commenté cette recommandation du rapport d'autoévaluation. Toutefois, ils ont, à plusieurs occasions dans leur avis, insisté sur l'importance d'être en adéquation avec les milieux de pratique.	Le C.C. n'a pas commenté directement cette recommandation du rapport d'autoévaluation. Toutefois, le C.C. s'est montré ouvert à ce principe, notamment en faisant plus de place aux intervenant-es du milieu professionnel.	Les établissements suggèrent une reformulation de la recommandation.	Que plus de place soit faite dans le programme pour la présentation de contenu appliqué, répondant aux exigences du milieu de pratique.
48	À balancer les notions scientifiques avec celles appliquées et les notions techniques.	Les experts n'ont pas commenté cette recommandation du rapport d'autoévaluation.	Le C.C. n'a pas commenté directement cette recommandation du rapport d'autoévaluation. Toutefois, cette recommandation s'inscrit dans la même logique que la précédente.	S.o.	Que l'on voit à faire un équilibre dans le programme entre les notions scientifiques, appliquées et techniques.
En ce qui concerne la pertinence systémique					
49	Que dans les activités de promotion de la MGDEF, la structure particulière du programme (offre de cours de façon séquentielle) soit présentée comme un élément distinctif, une force par rapport aux autres programmes offerts au Québec et au Canada.	Que la promotion du programme soit mieux organisée avec les meilleurs arguments de vente dans un plan de marketing (...) Il sera important de développer du matériel promotionnel (ex : vidéo promotionnelle sur le programme et avec des finissant-es qui ont des postes intéressants). Établir une campagne de promotion diversifiée.	Le C.C. souhaite revoir l'image du programme et mettre l'accent sur ces éléments distinctifs. On retient la recommandation du rapport d'autoévaluation, moins « contraignante » en termes de moyens utilisés ; elle laisse donc plus de marges de manœuvre à la direction du programme.	S.o.	Que dans les activités de promotion de la MGDEF, la structure particulière du programme (offre de cours de façon séquentielle) soit présentée comme un élément distinctif, une force par rapport aux autres programmes offerts au Québec et au Canada.
En ce qui concerne la pertinence du caractère conjoint du programme					
50	Que l'on évalue l'intérêt ou la pertinence d'intégrer d'autres établissements du réseau, tel qu'il était prévu au départ.	Que la possibilité d'élargir le programme à l'UQAC soit explorée	Selon le Comité conjoint de programme, des discussions sont déjà entamées avec l'UQAC à ce sujet.	S.o.	Que la possibilité d'élargir le programme à l'UQAC soit explorée.